



## **ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS VIVAROIS**

**SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019 A 16 H  
A L'ESPACE OUVEZE  
A PRIVAS**

La 46<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Club des Randonneurs Vivarois s'est tenue le samedi 9 Novembre 2019 à l'Espace Ouvèze à Privas, sous la présidence de Marie Hélène Dubois. Elle accueille et remercie les membres présents à cette Assemblée.

### **1-RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE**

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bienvenue et merci d'assister à la 46ème assemblée générale du Club des Randonneurs Vivarois.

Je remercie pour leur présence Monsieur Michel Valla, Maire de Privas, Monsieur Nicolas Fillet, adjoint aux sports, Madame Cynthia Vigne conseillère déléguée aux sports et vie associative, Monsieur Christian Sintès, Président du SCP (Sporting Club Privadois).

Sont excusés: Monsieur Jean Yves Meyer, Maire d'Aubenas, Monsieur Gilles Jalade, adjoint aux sports d'Aubenas, Madame Laëtitia Serre, Présidente de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, Madame Claudette Beaumes, Présidente du Comité départemental de randonnée pédestre de l'Ardèche.

J'adresse un salut particulier à mes prédécesseurs : Monsieur André Prat, Madame Colette Perret, Monsieur Christian Ruel, Madame Evelyne Blachier. .

Je pense aussi aux anciens qui ont été à l'origine de ce club: Monsieur Pierre Veyrat Penné, Monsieur Georges Fambon, qui n'ont plus la possibilité de se joindre à nous.

Rendons hommage à 4 animateurs qui hélas nous ont quittés au cours de cette année : Jacky Marron, Christian Crain, Claude Bord, Paul Lacondemine.

A 46 ans d'existence, le club des Randonneurs Vivarois est riche de son histoire. D'une bande de copains dans les années 70, il a évolué jusqu'à devenir un club de 408 adhérents. Saluons le travail de tous ces bénévoles: présidents, administrateurs, animateurs

- organisation de randonnées à la demi-journée, à la journée, en séjours itinérants ou non grâce à l'immatriculation tourisme

- manifestations telles que la rando châtaigne, la rando féminine, la collaboration à l'organisation des randos de Béthanie.

Le Club des Randonneurs Vivarois, c'est aussi de nouvelles activités: avec la labellisation Rando Santé® et la Marche Nordique. N'oublions pas la convivialité avec des journées de randonnée suivie de repas au restaurant 2 fois par an, le partage de la galette en début d'année, le repas qui suit chaque assemblée générale, la journée ou week-end animateurs.

Le site internet permet une diffusion de l'information et des photos de nos randonnées.

Voilà le « patrimoine » du club qui a la particularité de fonctionner sur deux villes.

Une question a été posée lors d'un conseil d'administration relayant la demande de quelques personnes privadoises au sujet d'une scission, séparation des 2 secteurs.

Le bureau s'est réuni pour en discuter. Il en est ressorti qu'une scission n'était pas envisageable car supposant la dissolution du club et la création de 2 distincts. Il est inconcevable de voir disparaître ce patrimoine qui est l'oeuvre de tant de bénévoles qui y ont mis du temps et du cœur. La solution aurait été plutôt d'envisager une séparation avec rapport partiel d'actif. Le club des Randonneurs Vivarois continuerait alors d'exister uniquement sur Aubenas, un autre club serait créé à Privas. Ce dernier bénéficierait d'un appui technique des albenassiens pour la création et d'un apport partiel d'actif au prorata du nombre d'adhérents. Un nouveau conseil d'administration devrait être constitué à Privas. Pour fonctionner, le club aurait besoin d'adhérents volontaires pour s'investir de façon pérenne.

Après consultation des personnes qui avaient lancé cette idée, il en est ressorti que le manque pour ne pas dire l'absence de volontaires pour constituer un conseil d'administration rendrait cette séparation impossible. Je devais vous informer de ces faits puisque je sais qu'ils alimentaient les conversations de « radio chemins ».

Je regrette qu'après 12 années d'existence, la rando châtaigne n'ait pu avoir lieu cette année faute de volontaires pour organiser les parcours et la coordination. Cette manifestation occupait il est vrai beaucoup de bénévoles mais elle fédérait les 2 secteurs.

L'équipe du conseil d'administration gère le club en toute collégialité. 4 réunions par an permettent de prendre les décisions. Aucun des membres, ni la présidente, ni la trésorière ne prennent de décisions sans concertation de toute l'équipe.

Nous vivons une époque où la communication est partout mais parfois j'ai le sentiment que trop de communication tue la communication. Les administrateurs et les animateurs sont complètement disponibles pour écouter les doléances et suggestions de tous les adhérents.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre a mis en place un nouveau cursus de formation. Yves Perrin, pilote de la commission formation vous en exposera le fonctionnement. Je lui adresse un grand merci et le félicite pour son efficacité. C'est un poste important car comme je le dis chaque année un animateur peut accompagner des randonnées sans être formé mais c'est un gage de sécurité pour les adhérents et le conseil d'administration d'avoir des animateurs formés. Merci Yves d'organiser des sessions de PSC1 pour tous en collaboration avec les pompiers.

Sylviane Paulet et Claudette Méjean à Aubenas plus Denise Marfon depuis peu, à Privas Evelyne Blachier accompagnent les groupes Rando Santé®. La Marche nordique est animée par Cathy Pugeat, Pierrette Peschier et Brigitte Saussac sur Aubenas, Jean Luc Bouchon sur Privas. Tous ces animateurs sont disponibles ou se relaient chaque semaine pour satisfaire les participants. Nous faisons un appel pour renforcer leurs équipes. La convention de formation a été remise à jour en tenant compte du nouveau cursus.

Sylviane, pilote de la commission Séjours vous dressera le bilan de l'année écoulée en ce qui concerne les séjours. 15 ont été organisés et autant vont être présentés pour l'année à venir. C'est une offre importante grâce d'abord aux animateurs qui prennent du temps et aussi du plaisir à faire découvrir de magnifiques régions mais aussi à l'immatriculation tourisme dont le club est bénéficiaire.

Dans une enquête de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre auprès des licenciés, il ressort que ceux ci recherchent dans la pratique de la randonnée en club, la convivialité, le partage et la découverte de la nature. Le conseil d'administration et les animateurs s'efforcent de satisfaire au mieux les adhérents. Il est nécessaire aussi que tous se sentent acteurs et impliqués dans le club.

Je termine en renouvelant toute ma reconnaissance à toute l'équipe du conseil d'administration ainsi qu'aux animateurs qui font vivre le club ».

## **2-COMPTÉ RENDU D'ACTIVITÉ GÉNÉRALE – FORMATION – MARCHÉ NORDIQUE – RANDO SANTE® – SEJOURS**

### **2) A : Compte rendu d'activité générale**

Edith Roure, secrétaire, présente le bilan d'activité.

Bilan des adhérents : 408 inscriptions pour la saison 2018-2019 dont 10 réciprociés.  
En 2017-2018, le club comptait 389 adhérents soit 19 adhérents de plus pour cette saison 2018-2019.

Répartition des adhérents : 233 adhérents sur Aubenas soit 57 %  
175 adhérents sur Privas soit 43 %

147 hommes - 261 femmes – soit 64 % femmes. Augmentation de 3 % pour les dames par rapport à l'an dernier : 152 hommes – 237 femmes soit 61 %.

On peut noter 69 nouveaux adhérents et 16 retours après interruption (soit 85) et 66 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion.

En 10 ans nous avons 92 adhérents supplémentaires – 316 pour la saison 2008-2009 – et 408 pour cette saison.

La moyenne d'âge est de 66,59 ans. Ce sont les adhérents de plus de 50 ans et 60 ans qui augmentent le plus : + 6 pour les 50-59 ans, + 13 pour les 60-69 ans.

## **Bilan des randonnées- sorties raquettes- séjours**

### **Randos**

Lundi - mardi - jeudi et dimanche  
144 sorties prévues à la journée; 54 sorties prévues à la demi-journée; 24 sorties annulées; 174 randonnées effectuées.

### **Les participants**

4353 marcheurs (ce qui représente tous les marcheurs alignés de la saison) hors séjours et raquette.

Mardi à Aubenas: à la journée : 29 participants pour 36 randos effectuées  
à la demi-journée : 29 participants en moyenne pour 34 randos effectuées  
Mardi à Privas : 25 participants (randos à la journée) pour 40 randos effectuées  
Jeudi à Privas : 23 participants (randos à la journée et ½ journée) pour 37 randos effectuées  
Dimanches et jours fériés : 17 participants en moyenne pour 27 randos effectuées

La moyenne de marcheurs par randonnée est de 25 participants.

Pour les distances parcourues 2506 kms soit une moyenne de 14 kms par randonnée.

**Raquettes** : 5 sorties raquette avec 8 participants en moyenne

**Rando Santé®** : tous les mercredis avec 21 participants en moyenne pour Aubenas et tous les jeudis à Privas avec 11 participants en moyenne.  
Plus de détails au point 2 D.

### **Marche Nordique** :

Aubenas : la MN se pratique à Vesseaux le jeudi après midi - 29 adhérents inscrits - 28 séances programmées pour une participation entre 8 et 20 personnes par séance - 3 animatrices se partagent les séances.

Privas : la MN se pratique le lundi matin au bois Laville - 11 adhérents inscrits - 25 séances programmées - 8 participants en moyenne par séance.

Catherine Pugeat a organisé un séjour à Autrans en Septembre 2018 ; Pierrette Peschier a organisé un week-end en septembre 2019.

Plus de détails au point 2 C.

### **Séjours**

15 séjours proposés - 14 réalisés (1 annulé pour cause de neige)  
286 adhérents ont participé à ces séjours dont 161 participants différents

Plus de détails au point 2 E.

## **Formation**

2 adhérents ont suivi la formation raquettes

3 membres du club se sont inscrits à l'initiation lecture de carte et d'orientation - stage annulé

12 ont obtenu le PSC1

1 membre a obtenu le module de base.

Plus de détails au point 2 B.

## **TOUT CECI GRACE AU BENEVOLAT**

La gestion administrative, les permanences, réunions, formations, reconnaissances et accompagnement de randonnées, organisation, accompagnement des séjours, manifestations spéciales, animations représentent l'équivalent de 6 personnes à temps complet.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

## **2) B : Formation**

Yves Perrin fait le point sur la formation

### **Saison 2018/2019 :**

- 1 membre a eu le module de base lors de la session de septembre 2018.

- 2 membres du Club ont été qualifiés pour l'animation de sorties en milieu enneigé (en raquettes) lors de la session de janvier 2019 organisée par le Comité Départemental de Haute Savoie.

- 12 membres du Club ont obtenu le PSC 1 lors de la session de mai 2019 organisée par le Club.

- Par ailleurs, 3 membres du Club se sont inscrits à la formation « initiation avancée à la lecture de carte et à l'orientation » de mai 2019 organisée par le Comité Départementale qui a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

Le nouveau cursus de formation commence à se mettre en place.

- Le certificat d'animateur de randonnée de proximité (1 jour de stage tronc commun, 11 h de formation à distance chez soi et 2 jours de stage final).

- Le brevet fédéral d'animateur de randonnée de proximité ou de marche nordique (1 jour de stage tronc commun, 20 h de formation à distance chez soi, 2 jour de stage initial, 3 randonnées ou marches nordiques de stage de mise en situation au sein du Club et 2 jours de stage final).

Des pré-requis sont demandés lors de l'inscription à ces formations.

En 2020, les premiers stages en Ardèche devraient être proposés.

La commission formation s'est réunie en mars 2019 et en mai 2019. Un nouveau cadre de convention formation a été établi et validé lors du Conseil d'Administration de mai 2019. Des échanges par courriels ont également eu lieu, évitant les déplacements liés à la réunion de la commission.

Le cadre de la convention est naturellement consultable sur le site du Club.

## **Perspectives saison 2019/2020**

1 membre du Club a été qualifié pour animer des Rando Santé® de la session de septembre 2019 organisée par le Comité Départemental, d'autres membres du Club n'étant pas disponibles ce week-end. Le renforcement des équipes d'animateurs pour cette activité dynamique constitue un objectif.

2 sessions de formation PSC1 sont programmées le 6 décembre 2019 : l'une à Privas, l'autre à Vals les Bains. A ce jour, il reste une place disponible sur les 24 offertes.

2 membres du Club devraient réaliser sur les saisons 2019/2020 et 2020/2021 la formation au brevet fédéral d'animateur de marche nordique. Ceci répond également à un besoin du Club.

Les membres du Club intéressés par une formation au certificat ou à un des brevets ou par la formation Rando Santé® peuvent contacter le pilote de la commission formation.

Le Comité Départemental organise également des stages sous l'intitulé « Pratiquer », qui sont accessibles à tous les membres du Club.

Yves Perrin, pilote de commission formation, remercie les membres de la commission ainsi que la Présidente et le Trésorière, es qualité, pour l'aide qu'ils lui ont apportée.

## **2) C : Marche Nordique**

En l'absence des animatrices, Edith Didier fait le point sur la Marche Nordique

Aubenas : la MN se pratique à Vesseaux le jeudi après midi - 29 adhérents inscrits - 28 séances programmées pour une participation entre 8 et 20 personnes par séance - 3 animatrices se partagent les séances : Catherine Pugeat, Pierrette Peschier et Brigitte Saussac.

Privas : la MN se pratique le lundi matin au bois Laville - 11 adhérents inscrits - 25 séances programmées - 8 participants en moyenne par séance. Un seul animateur : Jean Luc Bouchon

Catherine Pugeat a organisé un séjour à Autrans en Septembre 2018.

L'activité a déjà bien démarré pour cette nouvelle saison 2019-2020. Pierrette Peschier a organisé un week-end au Pic de Cassini en Lozère en septembre 2019.

L'activité se développe, il y a plus de participants aux séances, il devient nécessaire de former de nouveaux animateurs pour un meilleur encadrement. Deux adhérentes, 1 sur Aubenas et 1 sur Privas sont intéressées et souhaitent suivre la formation prévue en 2020 et 2021.

## **2) D : Rando santé®**

Sylviane Paulet fait le point sur la Rando santé®

Aubenas : - 31 adhérents, 2 animatrices formées et des personnes qui aident. Il faut rappeler que les participants sont majoritairement un public qui ne conduit pas.

- 631 participants pour 29 séances, 22 participants en moyenne par séance

Privas : - 22 adhérents, 1 seule animatrice formée et des personnes qui aident

- 443 participants pour 28 séances, 11 participants en moyenne

Pour les 2 secteurs : 4 séances ont été annulées pour cause de pluie

La section Rando santé® a fédéré les 2 secteurs en organisant 2 mercredis pique nique et un séjour qui a regroupé 27 participants et 3 animatrices.

« Une section à part mais une section à part entière dans le Club. Une super ambiance. On reçoit des leçons de vie » conclut Sylviane.

## **2) E : Séjours**

Sylviane Paulet fait le point sur les séjours

15 séjours proposés - 14 réalisés (1 annulé pour cause de neige)

286 adhérents ont participé à ces séjours dont 161 participants différents

97 adhérents ont participé à 1 seul séjour

23 adhérents ont participé à 2 séjours

29 adhérents ont participé à 3 séjours

4 adhérents ont participé à 4 séjours

8 adhérents ont participé à 5 séjours

20 désistements ont été remplacés, 8 ne l'ont pas été dont 3 non facturés sur les 5 personnes non remplacées restantes :

2 personnes ont renoncé au remboursement assurance, dossier trop contraignant

1 personne a été remboursée par l'assurance

1 personne : avion retenu, billet nominatif

3 acomptes n'ont pas été remboursés, les adhérents n'ayant pas pris l'assurance

Ces séjours sont rendus possibles grâce à l'Immatriculation Tourisme accordée au club depuis 2007. Cette opportunité n'est plus accordée aujourd'hui.

### 3- RAPPORT FINANCIER – BUDGET PREVISIONNEL – VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION – VERIFICATIONS AUX COMPTES

A l'appui du document remis à chaque participant et de la présentation du diaporama détaillé, la trésorière Anne Marie Nogaret présente le bilan financier 2018-2019 ainsi que le budget prévisionnel 2019-2020. Le résultat de l'année s'élève à + 2878,53 € ce qui porte le fonds association à 23 224,60 € répartis entre compte épargne et compte courant (fonds de roulement).

La commission de vérification aux comptes s'est réunie le 19 octobre 2019 à Privas chez la trésorière du Club des Randonneurs Vivarois Anne Marie Nogaret. Les vérificateurs Geneviève Luquet et Bernadette Renoullin ont constaté que la comptabilité était très bien tenue. La trésorière leur a présenté les justificatifs des dépenses et recettes pour cette vérification. Chaque document a été contrôlé, aucune anomalie n'a été relevée. Geneviève Luquet et Bernadette Renoullin donnent leur approbation pour la gestion de l'exercice 2018-2019.

Le bilan financier 2018-2019 approuvé à l'unanimité et le budget prévisionnel 2019-2020 approuvé à la majorité (4 abstentions) sont approuvés par l'Assemblée Générale qui donne quitus entier et sans réserve dans la gestion de l'exercice écoulé.

Le maintien du prix de la cotisation à 13 € pour la saison 2020-2021 est adopté à la majorité.

#### Précisions au sujet de la gestion des séjours :

Des adhérents s'interrogent sur le non remboursement des acomptes suite à désistement sans possibilité de remplacement (très proche du départ) lorsque ces acomptes ne sont pas encaissés par l'hébergeur.

La gestion des 15 séjours a occasionné le remboursement de 20 désistements remplacés (dans le dernier mois), 1 remboursement partiel après remplacement (une partie du séjour étant nominative), et 54 ajustements de coût (solde demandé à l'avance par l'animateur), plus les 14 remboursements pour séjour annulé : au total 89 adhérents ont reçu un remboursement.

8 personnes n'ont pas été remboursées suite à désistement, parmi lesquelles 5 étaient assurées mais avec un motif exclu ou peu renseigné ; des attestations de paiement ont tout de même été proposées ou délivrées. Pour 5 d'entre elles la totalité ou une partie du séjour (hébergement, transport) était facturée.

Les acomptes conservés par le Club suite à désistement sans possibilité de remplacement (très proche du départ) **conformément au règlement intérieur**, concernent 3 personnes (40€, 50€ et 110€). Cette décision de conserver les acomptes avait été prise par le CA et déjà débattue et approuvée en AG en 2017 à la suite d'abus de désistements. L'assurance annulation est proposée pour tout séjour, les adhérents sont invités à la prendre.



#### **4- MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR – DROIT A L'IMAGE SUR LA DEMANDE D'ADHESION**

Le refus d'un candidat adhérent à renoncer au droit à l'image amène Anne Marie Nogaret à demander de clarifier l'article 4 - Modalités d'adhésion du règlement intérieur comme suit :

Le dossier de demande d'adhésion doit être signé et comprend :

- le formulaire d'adhésion avec renseignements (assurance -coût ....), sur lequel le futur adhérent :
  - certifie avoir pris connaissance de la charte du randonneur et du présent Règlement Intérieur, opposables à chaque adhérent
  - accepte de paraître sur des photos ou films dans le cadre de randonnées ou manifestations liées à l'activité du club et publiées principalement sur le site
- le paiement par chèque
- un certificat médical de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, en raquettes et à la marche nordique, obligatoire.

En place de :

Le dossier de demande d'adhésion comprend :

Le formulaire d'adhésion avec renseignements (assurance -coût ....)

Le paiement par chèque

La charte du randonneur et le présent Règlement Intérieur, opposables à chaque adhérent.

Un certificat médical de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, en raquettes et à la marche nordique, obligatoire

La modification est approuvée à la majorité (1 abstention)

#### **5- ELECTIONS – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Sont renouvelables en 2019 : Michèle Chambon-Oriou, Marie Hélène Dubois, Noëlle Ollier et Françoise Roche. Seule Michèle Chambon-Oriou ne se représente pas. Pour rappel: Robert Malosse qui avait donné sa démission en 2018 n'a pas été remplacé; 2 postes sont donc à pourvoir.

2 adhérents posent leur candidature: Catherine Duplan-Ival et Alain Croze

Résultats: 187 votants (127 présents votants + 60 pouvoirs) soit 46% de votants

Suffrages exprimés : Alain Croze	187 voix:
Catherine Duplan-Ival	181 voix
Marie Hélène Dubois	187 voix
Noëlle Ollier	187 voix
Françoise Roche	187 voix

Tous sont élus. Le bureau sera élu en Conseil d'Administration lundi 11 novembre 2019.

Michèle Chambon Oriou est remerciée pour son implication au sein du conseil d'administration.

## **6- PRESENTATION DES SEJOURS 2020**

Les animateurs de séjours présentent leur programmation 2020

<b><u>Lieu</u></b>	<b><u>Dates</u></b>	<b><u>Animateur</u></b>
Raquettes en Lozère	3 et 4 Février 2020	Michel Mounier
Cirque de Navacelle	du 1 <sup>er</sup> au 3 avril 2020	Sylviane Paulet et Edith Didier
Pâques sur la Côte Bleue	du 11 au 13 avril 2020	Sylviane Paulet et Claudette Méjean
Bretagne GR 34	du 5 au 18 mai 2020	Sylviane Paulet
Rando Santé à Pont en Royans	du 27 au 29 mai 2020	Sylviane Paulet et Claudette Méjean
Gorges de l'Allier	du 19 au 21 juin 2020 à finaliser	Marie Hélène Dubois
En Chartreuse	du 29 juin au 5 juillet 2020	Alain Branger et Chantal Carulla
Vallée de la Clarée-Névache	du 5 au 12 juillet 2020	Marie Hélène Abeilllon
Les Aravis Désert de Platé	du 14 au 20 juillet 2020	Jean Marc Vital et Ginette Lamoureux
Pyrénées Centrales	du 23 juillet au 1 <sup>er</sup> août 2020	Alain Tarbouriech
Le Mercantour	du 24 août au 3 septembre 2020	Jean Claude Masson
En Suisse	août 2020 à finaliser	Murielle Lefebvre

Ces séjours seront prochainement sur le site.

## **7- QUESTIONS DIVERSES – PROPOSITIONS**

Question posée : Serait-il possible de mettre sur le site une rubrique « Petites annonces-Bonnes affaires » en rapport avec les activités du club ?

Réponse de Marie Hélène Dubois : Non, ce n'est pas possible. Ce n'est pas la vocation du site, il existe des sites spécialisés pour ces rubriques.

Proposition : En signant le bulletin d'adhésion, le randonneur déclare avoir pris connaissance de la Charte du Randonneur et du Règlement Intérieur. A ce jour, ces documents sont consultables sur le site et peuvent être donnés au local des permanences. Ils sont remis aux nouveaux adhérents avec la licence, donc a posteriori de la signature du bulletin d'adhésion. Or, tous les adhérents n'ont pas Internet et ne se déplacent pas au local, en particulier pour la Rando santé® et la Marche Nordique. Il est convenu que des exemplaires seront remis aux animateurs de ces sessions.

## **8- TRIBUNE LIBRE**

Michel Valla adresse toutes ses félicitations au club. « Une AG de cette tenue n'est pas très courante, pour 2 raisons essentielles : le nombre exemplaire de participants et la bonne gestion de la trésorerie. » Michel Valla félicite la trésorière Anne Marie Nogaret pour sa capacité à expliquer de façon limpide les mouvements comptables effectués.

« J'ai toujours une grande satisfaction à vous accueillir. Vous pouvez nous solliciter sans problème. Nous serons là pour vous répondre dans la mesure de nos possibilités. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 25.

La Présidente remercie l'Assemblée et invite les adhérents à partager le verre de l'amitié.

La Présidente  
Marie Hélène Dubois

Les Secrétaires  
Edith Roure    Françoise Flament